

Avis d'appel public à la concurrence

Type de procédure : Marché à procédure adaptée – Article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Type de marché : Services

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ACHETEUR

Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture
Mme la Présidente de l'OPPIC
30, rue du Château des Rentiers
CS 61336
75647 Paris Cedex 13

Adresse Internet : <http://www.oppic.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

OBJET DU MARCHÉ

Musée national du Moyen-Âge, Thermes et Hôtel de Cluny

Lieu d'exécution : Paris

Caractéristiques principales :

Dans le cadre du 1% artistique concomitant à la création d'un nouvel espace d'accueil intégrant la protection et la mise en valeur des vestiges antiques au Musée national du Moyen-Âge à Paris, la présente consultation porte sur la création, par un artiste ou bien un groupement d'artistes (dont le mandataire sera obligatoirement un artiste), d'une œuvre artistique contemporaine qui devra s'inscrire de manière pérenne sur le site.

Et ce, conformément à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et au décret n° 2002-677 du 29 avril 2002 modifié.

L'actuel musée connaît des difficultés qui freinent sa fréquentation : déficits des espaces d'accueil des publics et d'animation culturelle, d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et absence de locaux adaptés à la logistique des œuvres.

En réponse à l'ensemble de ces points, l'architecte Bernard Desmoulin a conçu de nouveaux espaces qui visent à améliorer les conditions d'accueil du musée et la mise en valeur des thermes romains, tout en renforçant la sécurité.

L'intervention de l'artiste vise à créer un prototype de mobilier d'accueil, mobile et avec assise, pouvant être décliné dans les salles du musée ou bien à l'extérieur.

L'œuvre devra dialoguer avec l'esprit du Musée de Cluny et être réalisée dans des matériaux pérennes.

Les candidats sont invités à télécharger gratuitement le dossier du projet soit depuis la plate-forme de dématérialisation de l'OPPIC à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr> , soit sur simple demande auprès de :

Francine Notton : Tél. : 01 44 97 78 45 f.notton@oppic.fr et/ou

Sarah Bastien : Tél. 01 44 97 79 19: s.bastien@oppic.fr

Durée du marché ou délai prévisionnel d'exécution : 11 mois à compter de la date de notification du marché.

Refus des variantes.

Aucune option n'est prévue au marché.

La durée des travaux de la création d'un nouvel espace d'accueil au Musée national du Moyen-Âge est de 18 mois, période de préparation comprise.

MONTANT DE L'ENVELOPPE DE L'OPÉRATION DU 1% ARTISTIQUE

Montant global affecté au 1% artistique : 60 000 € TTC

Cette enveloppe comprend les honoraires de l'artiste lauréat et les dépenses afférentes à la réalisation de la commande ainsi que l'ensemble des frais liés à la présente consultation, notamment l'indemnité attribuée aux artistes non retenus.

Les candidats dont les projets ne seront pas retenus se verront attribuer une indemnité de 2 500 € TTC. Le comité artistique se réserve le droit de diminuer ou supprimer cette indemnité pour les offres dont les prestations seraient jugées insuffisantes, ou non conformes au programme du concours.

Pour le lauréat, l'indemnité constituera un acompte sur la rémunération prévue au titre de son marché.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Modalités de financement et de paiement :

Le marché ne prévoit pas de retenue de garantie.

Le recouvrement des sommes dont le titulaire serait reconnu débiteur au titre du marché sera effectué selon la procédure de l'ordre de reversement.

Le moyen de paiement retenu est le virement.

Modalités de financement : budget de l'OPPIC

Modalités de paiement :

Le règlement du marché sera effectué conformément aux dispositions du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et au décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique (délai global de paiement de 30 jours). Les acomptes seront versés au fur et à mesure de l'exécution du marché dans le respect des règles de la comptabilité publique et de l'article 114 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Avance :

Une avance pourra être versée au titulaire du marché dans les conditions prévues aux articles 110 à 113 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (DC1 ou équivalent)
- le ou les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat (DC2 ou équivalent).

Ces formulaires sont disponibles gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autres renseignements demandés :

- Une présentation de l'artiste ou du groupement : curriculum vitae actualisé, organisation, compétences, capacités techniques et garanties professionnelles (attestation de la Maison des Artistes ou AGESEA, Code APE ou moyen de preuve équivalent, pour candidats étrangers l'équivalent étranger) ;
- Un dossier artistique comportant une sélection des œuvres réalisées par l'artiste ou le groupement candidat, présenté en couleur sur 3 pages et demi au format A3 ainsi que sur CD (fichier JPEG ou équivalent) à l'aide de photographies du travail du candidat (présentation libre). Ces références seront accompagnées d'une légende de quelques lignes précisant l'année de réalisation de l'œuvre, et le cas échéant, le maître d'ouvrage et l'objet de la commande. Le candidat pourra également remettre (facultatif) des supports illustrant son travail (ouvrages, catalogues expo etc...). Ce dossier pourra être retourné au candidat, à sa demande ;
- Un texte précisant le cas échéant les premières orientations du candidat, sans toutefois proposer un projet artistique précis.

La note sur les premières orientations de l'artiste et ses références seront impérativement présentées sous format A3 selon l'organisation suivante :

- **cadre type 1** pour la note sur les premières orientations (1/2 page) et la présentation libre des œuvres de l'artiste (1/2 page)
- **cadre type 2** pour une présentation libre des œuvres de l'artiste
- **cadre type 3** pour une présentation libre des œuvres de l'artiste
- **cadre type 4** pour une présentation libre des œuvres de l'artiste

Les cadres types devront impérativement être envoyés sur papier de qualité standard, **non cartonné et non plastifié.**

Les cadres types et les visuels du projet architectural pourront être téléchargés depuis la plate-forme de dématérialisation de l'OPPIC à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Ils pourront également être transmis aux artistes, sur simple demande, auprès de :

Francine Notton : f.notton@oppic.fr et/ou

Sarah Bastien : s.bastien@oppic.fr

Nombre de candidats présélectionnés: 5 (cinq) maximum

Critères de sélection des candidatures :

Les candidats doivent fournir l'ensemble des justifications demandées.

La liste des candidats retenus sera arrêtée par le pouvoir adjudicateur sur la base de critères de sélection suivants (par ordre décroissant) :

- la qualité artistique du dossier de candidature,
- l'engagement dans une démarche de création contemporaine,
- l'adéquation de la démarche artistique avec les objectifs énoncés et les prescriptions du programme de la commande,
- les capacités techniques, professionnelles et financières des candidats appréciées au regard des enjeux et de la nature du projet.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Les opérateurs économiques peuvent soumissionner sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint, en application de l'article 45 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Toutefois, conformément à l'article 45-II du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le groupement attributaire devra revêtir la forme d'un groupement solidaire.

En cas de groupement, le mandataire devra obligatoirement être un artiste. Dans le cas contraire, la candidature sera rejetée pour irrégularité.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

Les candidatures seront remises sous double enveloppe cachetée en original :

- l'enveloppe intérieure comportera les justificatifs demandés et portera le nom du candidat et la mention : "MAPA restreint – Musée national du Moyen-Âge-Thermes et Hôtel de Cluny à Paris - 1% artistique - Candidature"
- l'enveloppe extérieure portera impérativement la mention " MAPA restreint – Musée national du Moyen-Âge-Thermes et Hôtel de Cluny à Paris – Candidature 1% artistique - Ne pas ouvrir par le service courrier"

Les candidatures seront impérativement remises avant la date limite indiquée dans le présent avis par tout moyen permettant de donner une date certaine à leur réception et de garantir la confidentialité de leur contenu à l'adresse suivante :

OPPIC
Département des marchés et des affaires juridiques
30, rue du château des rentiers
CS 61336
75647 Paris Cedex 13

(Le candidat devra tenir compte des délais postaux, le pouvoir adjudicateur ne pouvant être tenu pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier).

Ou remis contre récépissé à la même adresse bureau 358, 3^e étage de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30 du lundi au jeudi et de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17 heures le vendredi.

Les envois seront faits sous la seule responsabilité du candidat jusqu'à réception et enregistrement par le service destinataire.

Les candidats pourront, s'ils le souhaitent, faire parvenir leur réponse au format électronique sur le site : <https://www.marches-publics.gouv.fr>
Une assistance en ligne y est accessible.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetées, ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

CONDITIONS DE DÉLAI

Date et heure limites de remise de la candidature : jeudi 9 juin 2016 à 12h00 (midi).

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de remise des offres

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir des renseignements d'ordres administratif et technique qui leur seraient utiles lors de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au plus tard 6 jours avant les date et heure limites, une demande par télécopieur ou mail auprès de :

Francine Notton – Fax : 01 44 97 79 05 ou courriel : f.otton@oppic.fr et/ou

Sarah Bastien – Fax : 01 44 97 79 02 ou courriel : s.bastien@oppic.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 19 avril 2016